



Coordination de l'Accompagnement
en Soins Palliatifs Angevine

15/06/2017

19h30 - 20h45

Ligue Contre le Cancer

Angers

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU

Rédacteur : Dr. Anne - Laure SALIMON

Modérateur et Présidente de l'Association : Catherine MONGIN

Pièces jointes



2016 06 CR AG du
16 juin 2016.pdf

THEME

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**1. APPROBATION DU COMPTE
RENDU DU 16/06/2016**

Le compte- rendu est validé

**2. POINT SUR LES ACTIONS
MENEES ET A VENIR**

A. Ateliers de Soins Palliatifs en 2016-2017 :

En 2016 : 4 ateliers ont été organisés réunissant 79 participants

En 2017 : 4 ateliers sont programmés.

- A noter : nouveau succès de l'atelier sur la thématique « La personne âgée qui crie » animée par le Dr. Bruno Martin et l'équipe interne douleur soins palliatifs des établissements de santé baugeois-vallée. Se pose à nouveau la question de le renouveler en 2018.

B. Mise à jour du guide départemental « Accompagnement et soins palliatifs en pratique » en décembre 2016 (guide initialement diffusé en février 2015).

- Nouvelle impression de 2500 exemplaires du guide départemental
- Évolution du guide au niveau régional avec l'appui du fonds pour les soins palliatifs.
- Projet de dupliquer ce guide à l'échelle d'autres régions (Auvergne/Rhône Alpes, Occitanie, Grand Est).

	<p>C. Formations en soins palliatifs par la simulation en santé. Poursuite des 2 modules « Parcours de soins et situations complexes en soins palliatifs » et « Communication en soins palliatifs avec le patient et ses proches ». Formation plébiscitée dans son contenu par les participants, mais paradoxalement difficultés pour remplir le nombre de sessions proposées. Réflexion quant à la communication des propositions de formation. Il apparaît que les plans de formation des structures notamment privées sont bloqués à partir de l'été, et qu'il faut donc communiquer sur les ateliers et les formations avant ces dates.</p> <p>D. Relations avec les pharmaciens. Un groupe de travail a été constitué avec 6 pharmaciens et l'HAD Saint-Sauveur. Une convention est en cours d'élaboration pour faciliter la collaboration dans la prise en charge des patients suivis en soins palliatifs à domicile.</p> <p>E. Diffusion d'une brochure « Repérage précoce d'une situation palliative » destinée aux internes. Brochure à l'initiative de l'EMSP de Cholet En cours de modification (ajout correspondant - ICO Paul Papin).</p> <p>F. Diffusion d'une brochure « Démarche palliative » destinée aux usagers. Disponible sur le site de la CASSPA. Première diffusion de 600 exemplaires, prochaine diffusion lors du Forum AGORA prévu au mois d'octobre au Parc des expositions d'Angers. Projet présenté par le Dr. Ombredane à la 6ème journée des représentants des usagers du système de santé le mardi 20 juin 2017 (demande de l'ARS).</p> <p>G. Organisation d'une conférence grand public autour de la loi Leonetti Claeys prévue le 18 octobre 2017 au théâtre Chanzy à Angers. Titre : Etre acteur de sa fin de vie : apport et limites de la loi Leonetti/Claeys. Modalités : intervention d'une troupe théâtrale pour jouer des saynètes permettant d'illustrer les enjeux autour du respect de la volonté du patient. Intervenants : - Aspect juridique : Maître Rchet-Darfeuille. - Aspect éthique : intervenant à déterminer.</p>
<p>3. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2016</p>	<p>Présentation des comptes par M. Vincent Biry, trésorier adjoint : déficit budgétaire de 26 000€.</p> <p>Le budget prévisionnel dépendra des décisions de l'ARS à la fin de l'année.</p>
<p>4. MONTANT DE LA COTISATION 2018 – NOUVEAUX ADHERENTS</p>	<p>Cotisations à titre institutionnel 170 € (augmentation décidée en 2016). Cotisation à titre individuel ou associatif : 20 €.</p> <p>Pas d'augmentation de la cotisation en 2018.</p>
<p>5. PROPOSITIONS D'IDEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE</p>	<p>Il est souligné lors de cette AG la reconnaissance du travail réalisé par la CASSPA en termes de communication, d'animation et de formation au sein du territoire,</p>

	<p>ainsi que sa connaissance de plus en plus grande par les différents acteurs de terrain.</p> <p>Néanmoins il est souligné l'impact insuffisant auprès des professionnels libéraux (médecins libéraux, infirmiers libéraux, autres professionnels par exemple kinésithérapeutes...).</p> <p>Réflexion à mener pour l'année 2018 : meilleure implication et lien avec les professionnels libéraux.</p> <p>À noter des projets en formation initiale au CHU d'Angers : Organisation d'une journée autour des soins palliatifs destinée aux internes de médecine générale et internes de spécialité.</p>
6. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE	Jeudi 14 juin 2018